

CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE



Préambule

Le CAP Agent Accompagnant Grand Âge (AAGA) prépare les élèves à devenir des professionnels qualifiés chargés d'accompagner la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en structures sociales et médico-sociales afin de favoriser et ou maintenir l'autonomie de la personne.

Activités Professionnelles réalisées

- Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne
 - > Mise en place et service des repas, remise en état des matériels et des espaces collectifs, entretien du linge)
- Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé
 - > Promotion de l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne, entretien et personnalisation de la sphère privée)

Conditions d'admission

- Recrutement après la 3^e générale, Prépa-métiers, SEGPA
- Qualités requises :**
Être rigoureux, organisé, avoir le sens du contact

Après la formation

Poursuite d'études

- ▶ Certificat de spécialisation Aide à Domicile
- ▶ Bac pro ASSP (Accompagnement aux Soins et Services à la Personne)
- ▶ Bac pro SAPAT (Services A la Personne et Au Territoire)
- ▶ CAP AEPE (Accompagnement Éducatif Petite Enfance)
- ▶ CAP AVS (Auxiliaire de Vie Sociale)

Entrer dans le monde professionnel

Entreprises de services à la personne, EHPAD, résidence seniors ...

Pendant la formation

Une formation au lycée **et** en milieu professionnel...

Enseignement professionnel **14 heures par semaine**

Le lycée met à disposition des élèves des plateaux techniques : un appartement aménagé selon les besoins au quotidien des personnes âgées, une lingerie, un restaurant pédagogique afin que les activités professionnelles se rapprochent du monde de l'entreprise.



Des actions avec nos entreprises partenaires

14 semaines de Formation en Entreprise sur 2 ans pour acquérir et valider les compétences liées au métier :

- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Assurer la mise en place et le service des repas
- Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs
- Entretenir le linge
- Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident
- Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Entretenir et personnaliser la sphère privée

Un accompagnement des élèves auprès des entreprises partenaires

Information et accompagnement sur les poursuites d'études post CAP

